

Résidence « Le Hameau de SAINT LARY » à BOURISP

DESCRIPTIF SOMMAIRE

GROS OEUVRE :

Règles de construction aux normes parasismique des maisons individuelles et des bâtiments assimilés selon la classification de la zone d'édification- règles PS-MI 89 révisées 92 domaine d'application - conception – exécution, selon étude géotechnique, étude béton.

- Fondation semelles filantes en béton armé section selon étude géotechnique, étude béton armé, compris béton de propreté à 250 kg sur 5 cm d'ép, coffrage bois et décoffrage ferrailage en aciers HA coupés, façonnés, assemblés, coulage béton à 350 kg prêt à l'emploi, selon étude géotechnique, étude en béton.
- Mur de façade en briques type OPTIBRIC de 20 cm d'épaisseur (20x50 cm), hourdés au mortier joint mince (sous réserve du rapport d'étude thermique).
- Murs séparatifs des logements en béton banché : Voile en béton armé de 0,20 m d'ép, coulé en béton à 350 kg prêt à l'emploi, avec armature en treillis soudé et y compris coffrage.
- Plancher bas R.D.C, réalisé avec Hérisson en pierre arrangées à la main et damées, désolidarisation et Isolation sous forme par film polyane non armé 15/100, lit de sable, isolation selon étude thermique, dalle béton ep 10cm sur une partie du bâtiment et Plancher préfabriqué hourdis isolant, épaisseur selon étude béton, compris planelle, chaînage périphérique et refend et dalle de compression en béton prêt à l'emploi dosé à 350 kg, compris armatures.
- Planchers intermédiaires de type prédalles ou Plancher préfabriqué selon étude béton.
- Ouvrage divers : linteaux, poteaux, raidisseurs, bêtes pour terrasses, balcons, en béton armé de section conforme à étude béton, coulé en béton à 350 kg fabriqué sur le chantier, avec ferrailage en acier HA coupés, façonnés, assemblés et y compris coffrage en bois et décoffrage.
- Appuis de fenêtres et porte fenêtres réalisés en béton coffret lissé.
- Enduit monocouche hydraulique projeté machine de chez CDZ ou similaire, coloris conforme au Permis de construire.

CHARPENTE COUVERTURE :

- Charpente en sapin du pays traité par produits fongicide et insecticide.
- Écran sous toiture.
- Isolation par laine minérale épaisseur selon étude thermique.
- Finition des plafonds rampants en lambris en pins des Landes pré-vernis.
- Couverture réalisée en ardoises naturelles dite « d'Espagne » extra forte 22/32 posées crochets spécial neige.
- Noues réalisées en zinc type noquets.
- Faîtage doublé de zinc
- Dalles et descentes d'eaux pluviales en zinc avec dauphin fontes en pieds de chutes aux endroits exposés.
- Chatières de ventilations réalisées en zinc pré-patiné.

PLATRERIE - ISOLATION :

- Isolation périphérique thermique verticale entre maçonneries par panneaux rigides de type PREGYRETHANE 23 ép. 100+10 l OU SIMILAIRE, compris fixation par plots au mortier adhésif.
- Cloisonnement de distribution : Cloison alvéolaire de 50 mm d'épaisseur totale, constituée de 2 plaques de plâtre et d'une âme alvéolaire en carton. Indice min. 31 dB (A). Compris semelle basse et rail sapin haut, départ et terminaison, visserie, finition joint de calico enduit plâtre. De type hydrofuge pour les pièces humides.
- Habillage des gaines techniques verticales en plaques de plâtre cartonnées de 13 mm d'épaisseur vissées sur montants métalliques. Compris isolation et double plaque de plâtre.
- Plafond des parties horizontales des combles : Plafond suspendu traditionnel en plaques de plâtre de 13 mm avec un entraxe de 0,60 m, à parement lisse (face vue), sur une ossature métallique fixée sur un support existant avec des montants simples sur chants de 70/40.

MENUISERIES - FERMETURES :

- Menuiseries extérieures en bois exotique compris joints d'étanchéité, double vitrage 4/16/4, pièce d'appui et goutte d'eau.
- Porte d'entrée des logements de dimensions 93/204 métallique ou bois avec isolation thermique incorporée, serrure 3 points et joint d'étanchéité.
- Portes de distribution des logements postformées prépeintes de dimensions 83/204 avec poignées assorties.
- Parquets flottants stratifiés pour les duplex et parties hautes des logements individuels.
- Plinthes bois assorties aux parquets.
- Garde corps des balcons en bois exotique.
- Claustras de séparation des logements des étages en Sapin du Nord.
- Escalier d'accès principal des bâtiments réalisé en bois exotique.
- Escaliers des logements en Pin des Landes sans contremarche.
- Placards avec portes coulissantes sans aménagement intérieur.

ELECTRICITE-CHAUFFAGE :

- Aimantation de distribution générale conforme aux normes en vigueur
- Installation de distribution électrique (partie commune) conforme aux normes en vigueur.
- Production de chauffage : Émetteurs de chauffages de type convecteurs 6 ordres (rayonnants dans les séjours) de puissance selon étude thermique.
- Production d'eau chaude sanitaire, par chauffe eau à accumulation verticale de capacité adaptée à la typologie du logement.
- Protection des différents circuits par dispositifs conforme aux normes en vigueur NF C 15-100.
- Tableau de distribution électrique à l'intérieur des logements : Protection modulaire conforme aux normes en vigueur NF C 15-100.
- Nombre de prises et de points lumineux conforme aux normes en vigueur NF C 15-100.
- Raccordement pour équipement téléphonique.
- Standard téléphonique pour résidence 4 étoiles.
- Équipement audiovisuel par réception satellite avec antenne collective et amplificateur.

PLOMBERIE SANITAIRE :

- Colonne montante d'eau froide dans gaine technique de chaque logement avec vanne d'arrêt.
- Distribution d'eau chaude et d'eau froide en tubes polyéthylène.
- Évacuation des appareils en tubes PVC
- Production d'eau chaude par ballon d'eau chaude sanitaire.
- Sanitaire de couleur blanche, bac à douche de dimension 80/80 et 70/70, baignoire, vasque équipé de robinets mitigeurs.
- Évier en grés blanc pour kitchenettes.
- Ventilation mécanique contrôlée pour l'ensemble des bâtiments avec groupe local spécifique, VMC individuelle pour granges.

CARRELAGES - FAIENCES :

- Faiences de format 20/20 pour salles de bains sur une hauteur moyenne de 1.80 m
- et 10/10 pour cuisines posées à la colle
- Carrelage 30/30 en grés cérame de classe 4 pour l'ensemble des logements en rez de chaussée, terrasses et rez de chaussée des bâtiments communs.
- Coursives carrelées compris isolations phonique et thermique.

KITCHENETTES – MOBILIERS BAINS :

- Meubles de cuisine stratifié postformé avec éléments haut et bas dimensions suivant aménagement de la cuisine.
- Coloris des portes et plans de travail en harmonie avec la décoration intérieure.
- Poignées boules blanches ou similaire.
- Plan de travail postformé en panneaux mélaminés.
- Appareils ménagers de couleur blanche comprenant :
 - Réfrigérateur top de 55 cm de large et de capacité 155 litres pour les T2 et T3 , capacité 230 litres pour les T 4 et granges.
 - Table de cuisson 4 feux vitrocéramique.
 - Hotte aspirante à recyclage.
 - Four micro ondes de capacité 19 litres.
 - Lave vaisselle 12 couverts.
- Meubles de salles de bains sous vasques composés de :
 - Deux portes en panneaux de particules mélaminés blancs de 16 mm d'épaisseur avec 1 étagère.
 - Plan de toilette en stratifié postformé compris découpe pour pose de la vasque ou vasque préformée, compris éclairage classe 2.

PEINTURES - SOLS :

- Lasures pour toutes les menuiseries extérieures, charpente apparente, garde corps, claustras, plinthes, escaliers, portes intérieures des granges.
- Peinture glycérophthalique sur toutes les portes intérieures et portes des gaines et locaux communs.
- Projection type gouttelette sur plafonds et murs des logements.

PARTIES COMMUNES :

- Portes gaines technique coupe feu.
- Portes casiers skis à âmes pleines.
- Local appareil VMC.
- Blocs boîtes à lettres.
- Minuteriers pour cage escalier et locaux skis.
- Eclairage public pour parkings.
- Marquage des parkings.
- Une place de parking sera attribuée par logement.

EQUIPEMENT DES PARTIES COMMUNES :

- 1 salon d'accueil avec banque de réception et bagagerie,
- 1 bureau de direction,
- 1 bar avec salle petit-déjeuner,
- 1 salon avec cheminée,
- 1 salle polyvalente,
- 1 salle de réception,
- 1 espace fitness et forme : spa, jacuzzi, sauna, hammam, salle de musculation, équipement cardio-training, vestiaires H&F et douches, cabines de massages, salle de relaxation.

EQUIPEMENT EXTERIEUR :

- Piscine extérieure,
- Solarium.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter au présent descriptif dans le cadre de la législation en vigueur et étude thermique, toutes modifications ou remplacements nécessaires au moyen de matériaux ou fourniture de qualité et de prix équivalents dans l'intérêt des constructions et de leurs utilisateurs.